



DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 19/11/2014

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 24 novembre 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAUPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, Mme COUFFIGNAL, MM. BRUEY, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA (a procuration pour Mme ULAMNN), Mmes DAUGREILH, DARGELASSE.

**Etaient excusés :** Mmes ULMANN (a donné procuration à M. TAUZIA), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAUPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance G  
Délibération n°6**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. MARSAN**

**Objet : Subvention du Budget principal de la Commune au Budget CCAS**

Il est proposé une subvention de **18 000 € pour 2014** du Budget principal au budget du CCAS de la commune de TARTAS.

Il est précisé que lors du vote du budget au mois d'avril dernier, les crédits ont été prévus.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

Identifiant unique\*: 040-214003139-20141124-2014\_G6-DE

Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:34

Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:36



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (T.T.F.)

**DONNE** un avis favorable à une subvention de **18 000 € pour 2014** du Budget principal au budget du CCAS de la commune de TARTAS.

**PRECISE** que lors du vote du budget au mois d'avril dernier, les crédits ont été prévus.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES